
Mémorandum du Président
Proposition de financement additionnel en faveur de
la République de Côte d'Ivoire
Programme d'appui au développement des filières
agricoles (PADFA)

Numéro du projet: 2000001058

Cote du document: EB 2025/LOT/P.15

Date: 14 novembre 2025

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 52.

Questions techniques:

Bernard Hien
Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: b.hien@ifad.org

Hermann F. Messan
Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: f.messan@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du programme	1
A. Contexte	1
B. Description du programme initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, effets directs et activités	3
D. Coût, avantages et financement	4
III. Gestion des risques	10
A. Risques et mesures d'atténuation	10
B. Catégorie environnementale et sociale	11
C. Classement au regard des risques climatiques	11
IV. Exécution	12
A. Respect des politiques du FIDA	12
B. Cadre organisationnel	12
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	13
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	14

Appendices

- I. Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel
- II. Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Équipe d'exécution du programme

Directeur régional:	Bernard Hien
Directeur de pays/chargée de programme de pays:	Hermann Messan et Odile Sarassoro
Responsable technique:	Boris Kouassi
Responsable des finances:	Aissata Bangoura
Spécialiste climat et environnement:	Bernard Brou
Juriste:	Mounia Benarbia de Matteis

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République de Côte d'Ivoire
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et du développement rural
Coût total du programme:	89,81 millions d'USD
Montant du prêt initial du FIDA:	18,50 millions d'USD
Conditions du financement initial du FIDA:	Conditions particulièrement concessionnelles: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% par an
Montant du premier financement additionnel du FIDA [Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)]:	18,39 millions d'USD
Conditions du premier financement additionnel du FIDA (SAFP):	Conditions mixtes: délai de remboursement de 25 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, avec une commission de service de 1,49% et un taux d'intérêt de 1,40% par an
Montant du deuxième financement additionnel du FIDA (SAFP):	15 millions d'USD
Conditions du deuxième financement additionnel du FIDA (SAFP):	Conditions mixtes: délai de remboursement de 25 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, avec une commission de service de 0,75% et un taux d'intérêt de 1,25% par an en droits de tirage spéciaux (ajustements pour les prêts en monnaie unique)
Montant du don au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF):	0,59 million d'USD
Cofinancier:	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international
Montant du cofinancement:	19 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Taux d'intérêt de 2% avec une commission de service de 1%
Contribution initiale de l'emprunteur/du bénéficiaire:	4,21 millions d'USD
Contribution additionnelle de l'emprunteur/du bénéficiaire pour le financement additionnel 1:	0,11 million d'USD

Contribution additionnelle de l'emprunteur/du bénéficiaire pour le financement additionnel 2:	2,46 millions d'USD
Contribution initiale des bénéficiaires:	10,24 millions d'USD
Contribution additionnelle des bénéficiaires pour le financement additionnel 2:	1,31 million d'USD
Montant du financement climatique apporté par le FIDA:	4,62 millions d'USD
Institution coopérante:	FIDA

I. Contexte et description du programme

A. Contexte

1. Le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA), approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en septembre 2017 pour un montant total de 71,8 millions d'USD, prévoyait un déficit de financement de 18,9 millions d'USD à combler par l'allocation au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Le programme est entré en vigueur en mars 2018 pour une durée de sept ans. Il a fait l'objet d'un financement additionnel de 18,4 millions d'USD mobilisé dans le cadre de FIDA11 pour combler le déficit de financement initial; d'un cofinancement confirmé de 19 millions d'USD du Fonds de l'OPEP pour le développement international; et d'une dotation sous la forme d'un don de 0,5 million d'USD octroyé dans le cadre du RPSF.
2. En juin 2023, à l'issue de l'examen à mi-parcours, le programme a été reconduit pendant un an jusqu'au 30 mars 2026 (date d'achèvement), la clôture fiduciaire étant prévue le 30 septembre 2026.
3. En juillet 2025, le Gouvernement ivoirien a sollicité l'octroi d'un second financement additionnel, d'un montant de 15 millions d'USD, au titre de FIDA13, l'objectif étant de consolider et de pérenniser les acquis du programme, de faciliter leur mise à l'échelle et d'en amplifier les impacts. Les objectifs du programme, ses composantes, sa zone géographique et ses modalités d'exécution resteront inchangés par rapport à la formulation initiale. Les dates d'achèvement et de clôture seront repoussées sans incidence sur les coûts récurrents, ce qui s'explique par la fermeture de l'antenne de Bouaké et la réduction du nombre des membres de l'unité de coordination du programme (UCP).

B. Description du programme initial

4. Le programme initial repose sur trois composantes principales: composante 1 – valorisation des produits agricoles à travers des infrastructures post-récolte, l'accès aux marchés et la promotion de la qualité; composante 2 – amélioration de l'offre de produits agricoles via l'appui aux producteurs, l'aménagement hydroagricole, la fourniture d'intrants, le conseil et l'inclusion financière; et composante 3 – coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs.
5. Le programme a pour objectif général de contribuer à réduire la pauvreté rurale et à stimuler la croissance économique dans les régions de la Bagoué, du Poro, du Tchologo, du Hambol et du Gbêkê. Son objectif de développement est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus agricoles en favorisant la résilience climatique dans les filières concernées (riz, mangue et maraîchage).
6. Le PADFA intervient dans les chaînes de valeur agricoles ciblées selon une approche intégrée qui repose sur des partenariats public-privé, sur un financement à coûts partagés et sur des dispositifs d'appui-conseil de proximité. Le programme, qui accorde une attention prioritaire aux femmes, aux jeunes et aux exploitations familiales, a pour objet d'accompagner la structuration économique des organisations professionnelles agricoles. Il vise à atteindre directement 32 500 ménages ruraux et à résoudre les principales contraintes liées à la production, à la transformation et à la commercialisation. Les effets directs attendus concernent entre autres l'augmentation des volumes commercialisés et de la valeur ajoutée des produits agricoles, l'amélioration de la production par une productivité accrue et la professionnalisation des acteurs des filières.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

7. Le PADFA est un programme performant qui a porté ses fruits en matière d'augmentation de la production agricole, de création de valeur ajoutée et de croissance des volumes commercialisés, contribuant ainsi à la hausse des revenus des exploitants agricoles, à la création d'emplois ruraux et au renforcement de leur résilience face à la pauvreté et aux effets des changements climatiques.
8. Fin juin 2025, le programme affichait un taux d'exécution physique de 83% et un taux de décaissement des ressources de 80,4% (pour ce qui est des ressources du FIDA); il avait atteint 97% de sa cible initiale (32 500 ménages ruraux). Le programme a permis de structurer les chaînes de valeur du riz, du maraîchage et de la mangue par une combinaison d'investissements productifs, d'activités de renforcement des capacités et de partenariats commerciaux avec le secteur privé.
9. Les résultats obtenus sont significatifs: amélioration des rendements agricoles (+100 à +150% pour le riz, +44% pour le maraîchage), réduction des pertes après récolte (20%), augmentation des volumes de produits de qualité commercialisés (2%), et développement de microentreprises rurales. Le programme a également soutenu la création du label qualité Terr'Ivoire, l'élaboration de normes nationales, la professionnalisation des organisations professionnelles agricoles, et l'introduction d'innovations technologiques adaptées aux conditions agroclimatiques locales.
10. Ces avancées se sont également traduites par une amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'accroissement des revenus et des disponibilités alimentaires. Elles ont eu des répercussions positives sur les circuits de commercialisation, les compétences acquises à travers les formations ayant également renforcé la capacité des bénéficiaires à s'engager dans d'autres activités économiques. Le programme a généré des effets multiplicateurs sur les acteurs des secteurs en amont (fournisseurs d'intrants, d'équipements, de services) et en aval (transformateurs, commerçants), touchant notamment les femmes et les jeunes. Toutefois, lors de la mission de supervision d'avril 2025, il a été jugé que ces progrès étaient encore fragiles et qu'ils méritaient d'être consolidés.
11. Sur la base des conclusions de cette mission, le Gouvernement ivoirien a sollicité un financement additionnel de 15 millions d'USD pour consolider et amplifier les acquis du PADFA, notamment les modèles structurants mis en place autour des aménagements hydroagricoles et des infrastructures de commercialisation et de stockage. L'objectif est de renforcer durablement la productivité par une gestion efficace de ces infrastructures, d'accroître la valeur ajoutée des productions, de renforcer les mécanismes de contrôle et de traçabilité, et d'intégrer les petits producteurs dans les chaînes de valeur ciblées, facilitant ainsi leur accès aux marchés.
12. Dans la foulée du programme initial, ce deuxième financement additionnel préserve les objectifs et la zone d'intervention, l'objectif étant de prolonger la mise en œuvre jusqu'en septembre 2029. Il s'appuie sur une stratégie de désengagement progressif et d'appropriation locale, fondée sur l'autonomisation des organisations professionnelles agricoles et des entreprises rurales. Il favorisera également la mise à l'échelle des innovations qui ont fait leurs preuves, telles que les séchoirs à biomasse pour la mangue, les techniques agroécologiques, les unités de transformation des déchets de mangue en aliments pour bétail, ou encore les systèmes hydroagricoles rizicoles par prise au fil de l'eau avec retenue. Des technologies d'irrigation utilisant des pompes solaires seront également déployées sur les sites maraîchers.

13. Conformément à la stratégie de mise à l'échelle du FIDA, le présent financement additionnel part de deux éléments: les bons résultats constatés et les perspectives claires de pérennisation, qui reposent sur la professionnalisation des organisations rurales, le renforcement de l'écosystème local de services agricoles, et le transfert progressif des responsabilités aux acteurs nationaux et aux bénéficiaires.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

14. Le deuxième financement additionnel concerne plusieurs enjeux transversaux déjà intégrés par le PADFA, notamment l'adaptation aux changements climatiques, la nutrition et l'inclusion sociale des femmes et des jeunes:
- **Adaptation aux changements climatiques:** renforcer la résilience des chaînes de valeur agricoles face aux changements climatiques en promouvant des pratiques agricoles adaptées, une gestion durable des ressources naturelles et l'accès à des services d'information climatique fiables pour les producteurs.
 - **Genre et autonomisation des femmes:** structurer et professionnaliser les organisations féminines dans les filières du maraîchage, du riz et des farines infantiles; et renforcer leurs compétences en gestion, marketing et respect des normes, tout en facilitant leur accès à des financements adaptés pour accroître leur insertion économique.
 - **Nutrition:** consolider l'agriculture sensible à la nutrition en intégrant la dimension nutritionnelle à tous les maillons des chaînes de valeur; et renforcer la sensibilisation, les démonstrations culinaires et les unités de production de farines infantiles, afin d'améliorer la qualité nutritionnelle et la sécurité alimentaire en milieu rural.
 - **Inclusion des jeunes:** mettre en place et renforcer les viviers de prestataires de services agricoles et favoriser leur insertion dans les modèles économiques viables.
15. Conformément aux engagements en matière de transversalisation, le programme a été validé comme:
- incluant un financement climatique;
 - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

16. Le PADFA intervient dans les zones du centre-nord et du nord de la Côte d'Ivoire, en particulier dans les régions du Gbêkê, du Hambol, du Poro, du Tchologo et de la Bagoué, caractérisées par des taux de pauvreté élevés, une faible résilience des systèmes agricoles et une forte proportion de jeunes en milieu rural. Le deuxième financement additionnel porte exactement sur la même zone.
17. Les groupes cibles resteront ceux du programme initial, à savoir les petits producteurs agricoles regroupés au sein d'organisations professionnelles agricoles, une attention particulière étant portée aux femmes, aux jeunes et aux petites et moyennes entreprises intervenant en aval des filières.
18. Le financement additionnel permettra d'appuyer 13 066 bénéficiaires et 6 533 ménages pour atteindre un total de 121 066 bénéficiaires directs et de 39 033 ménages à son achèvement.

C. Composantes, effets directs et activités

19. Le financement additionnel s'intégrera dans les trois composantes du PADFA:
- **Composante 1: valorisation des produits agricoles.** Il s'agira de renforcer les investissements dans les infrastructures après récolte (centres de groupage, mini-rizeries, unités de séchage), d'améliorer la qualité des

produits par l'introduction de matériel de contrôle et de calibrage, de soutenir les mécanismes de certification et de traçabilité, et de développer des modèles commerciaux inclusifs autour de la marque Terr'Ivoire, des mini-rizeries et des centrales d'achat.

- **Composante 2: amélioration de l'offre de produits agricoles.** Le programme capitalisera sur les études techniques et environnementales déjà réalisées pour aménager les périmètres rizicoles en y déployant la technologie Smart Valley, une approche participative, intégrée et durable d'aménagement et de gestion des bas-fonds. Cette même logique participative sera appliquée aux périmètres maraîchers, à travers l'installation de systèmes d'irrigation respectueux de l'environnement, basés sur l'utilisation de pompes solaires submersibles. L'intervention comprendra également l'accompagnement technique et organisationnel des organisations professionnelles agricoles, le renforcement de l'accès aux intrants et la promotion des bonnes pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques. Par ailleurs, l'accès au crédit rural et le soutien aux activités génératrices de revenus seront renforcés.
- **Composante 3: coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs.** Le dispositif de suivi-évaluation sera renforcé pour intégrer les nouvelles cibles, appuyer les activités de capitalisation des connaissances, et favoriser la diffusion des bonnes pratiques à l'échelle nationale. Un accent particulier sera mis sur la planification de la stratégie de retrait progressif du programme, en vue d'assurer une transition post-programme maîtrisée.

20. Les effets directs attendus du deuxième financement additionnel sont ceux du programme initial, les cibles étant révisées pour refléter l'élargissement de l'intervention: i) renforcer la valeur ajoutée des produits agricoles; ii) améliorer la production et la productivité agricoles; iii) faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés; iv) augmenter les revenus des petits exploitants et des entreprises rurales; v) renforcer la structuration, la professionnalisation et l'autonomie des organisations paysannes.

D. Coût, avantages et financement

Coût du programme

21. Le coût total du PADFA s'élève à 90,80 millions d'USD, montant qui englobe le prêt initial du programme, le premier financement additionnel devant combler le déficit prévu à la conception du programme, et le deuxième financement additionnel destiné à consolider et à mettre à l'échelle les acquis du programme.
22. Le coût total alloué à la consolidation et à la mise à l'échelle des acquis du programme, imprévus compris, s'établit à 18,76 millions d'USD. Le montant total du financement additionnel est de 15 000 000 USD, imputables sur l'allocation prévue au titre de FIDA13 à des conditions mixtes combinant ressources concessionnelles et conditions financières modérément assouplies. La contribution de l'État est de 2,46 millions d'USD (1,84 million d'USD en numéraire et 0,62 million d'USD de taxes). La contribution des bénéficiaires s'élève à 1,30 million d'USD.
23. La composante 2 du programme (Amélioration de l'offre des produits agricoles, et en particulier la sous-composante 2.1, Amélioration de la productivité et de la qualité des produits agricoles) est celle qui concerne de plus près l'adaptation aux changements climatiques. Le montant total alloué par le FIDA dans le cadre du deuxième financement additionnel au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de leur atténuation, est estimé à 4,62 millions d'USD, soit 30,8% du financement additionnel total.

Tableau 1
Résumé du financement initial et du financement additionnel
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial</i>	<i>RPSF</i>	<i>Premier financement additionnel</i>	<i>Deuxième financement additionnel</i>	<i>Total</i>
FIDA	18 500		18 389	15 000	51 889
Fonds de l'OPEP pour le développement international	20 000	(1 000)			19 000
Don au titre du RPSF		594			594
Emprunteur/bénéficiaire	4 211		107	2 464	6 782
Bénéficiaires	10 238			1 305	11 543
Déficit de financement	18 856	1 000	467		(20 323)*
Total	71 805	594	18 963	18 769	89 808

* Le déficit de financement étant comblé, il n'est pas pris en compte dans le calcul du total. La valeur (20 323) est tout de même inscrite au tableau pour rendre compte de l'évolution du déficit après chaque financement additionnel.

Tableau 2

Financement additionnel: coût du programme par composante (et sous-composante) et par source de financement

(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Emprunteur/bénéficiaire</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Valorisation des produits agricoles								
1.1. Amélioration de la commercialisation du riz, des légumes et de la mangue	630,9	72,9	69,9	8,1	164,4	19,0	865,2	4,6
1.2. Amélioration des opérations après récolte et des opérations de transformation des produits agricoles	2 194,8	71,4	421,3	13,7	456,8	14,9	3 072,9	16,4
Total partiel	2 825,7	71,8	491,2	12,5	621,2	15,8	3 938,1	21,0
2. Amélioration de l'offre de produits agricoles								
2.1. Amélioration de la productivité et de la qualité des produits agricoles	8 686,80	82,0	812,9	7,7	1 091,60	10,3	10 591,3	56,4
2.2. Structuration et autonomisation des organisations professionnelles agricoles	885,4	69,3	1,3	0,1	390,3	30,6	1 277,0	6,8
Total partiel	9 572,20	80,7	814,2	6,9	1 481,9	12,5	11 868,3	63,2
3. Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs								
3.1. Coordination et gestion du programme	2 174,50	85,8	-	-	360,6	14,2	2 535,1	13,5
3.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	427,6	100,0	-	-	-	-	427,6	2,3
Total partiel	2 602,1	87,8	-	-	360,6	12,2	2 962,7	15,8
Total	15 000,00	79,9	1 305,40	7	2 463,7	13,1	18 769,1	100,0

Tableau 3

Financement additionnel: coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Emprunteur/ bénéficiaire</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
I. Dépenses d'investissement								
A. Travaux et génie rural	3 891,3	72,7	366,6	6,9	1 091,6	20,4	5 349,5	28,5
B. Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Équipement et matériel	643,3	39,9	462,4	28,7	507	31,4	1 612,7	8,6
D. Formation et ateliers	2 754,9	97,4	-	-	73,9	2,6	2 828,8	15,1
E. Services de conseil	3 371,7	88,2	30	0,8	420,6	11,0	3 822,3	20,4
F. Biens, services et intrants	1 974,3	81,6	446,3	18,4	-	-	2 420,6	12,9
G. Subventions	190,1	100	-	-	-	-	190,1	1,0
Total des dépenses d'investissement	12 825,6	79,1	1 305,3	8,0	2 093,1	12,9	16 224	86,5
II. Dépenses ordinaires								
A. Salaires et indemnités	1 832,7	83,6		0,0	360,6	16,4	2 193,3	11,7
B. Fonctionnement	341,8	100,0	-	0,0	-	-	341,8	1,8
Total des dépenses ordinaires	2 174,5	85,8			360,6	14,2	2 535,1	13,5
Total	15 000	80,0	1 305,3	7,0	2 453,7	13,1	18 759,1	100,0

Tableau 4
Coût du programme par composante et par année
(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>2026</i>	<i>2027</i>	<i>2028</i>	<i>2029</i>	<i>Total</i>
1. Valorisation des produits agricoles					
1.1. Amélioration de la commercialisation du riz, des légumes et de la mangue	467,2	377,4	20,6		865,2
1.2. Amélioration des opérations après récolte et des opérations de transformation des produits agricoles	1 527,2	1 088,8	456,9		3 072,90
Total partiel	1 994,4	1 466,2	477,5		3 938,10
2. Amélioration de l'offre de produits agricoles					
2.1. Amélioration de la productivité et de la qualité des produits agricoles	5 997,4	2 916,1	1 677,9		10 591,30
2.2. Structuration et autonomisation des organisations professionnelles agricoles	628,0	436,8	212,1		1 277,00
Total partiel	6 625,4	3 352,9	1 890,0	0,0	11 868,30
3. Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs					
3.1. Coordination et gestion du programme	629,4	779,8	803,1	322,8	2 535,10
3.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	104,8	125,2	132,0	65,5	427,60
Total partiel	734,2	905,0	935,1	388,3	2 962,70
Total	9 354,06	5 724,12	3 302,60	388,31	18 769,10

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

24. Les sources de financement du PADFA sont les suivantes: i) FIDA – 58,9% du budget global du programme, répartis comme suit: un prêt initial de 18,499 millions d'USD, un premier financement additionnel de 18,389 millions d'USD, un deuxième financement additionnel de 15 millions d'USD, destiné à la consolidation et à la mise à l'échelle des acquis du programme et imputable sur les ressources de FIDA13, et un don au titre du RPSF de 0,594 million d'USD; ii) Fonds de l'OPEP pour le développement international – un cofinancement à hauteur de 19 millions d'USD; iii) la contribution cumulée de la contrepartie nationale s'élève à environ 6,1 millions d'USD, en comptant les apports liés à la phase initiale, au RPSF et au deuxième financement additionnel; iv) bénéficiaires – contribution totale de 11,5 millions d'USD.

Décaissement

25. L'allocation autorisée aux différentes catégories de dépenses dans le cadre du financement du FIDA restera inchangée. Aucun changement n'est prévu concernant le mécanisme de décaissement initial prévu à la conception du PADFA. Les fonds du programme seront toujours gérés selon les procédures nationales et les procédures de gestion financière et administrative du FIDA applicables aux projets. Les procédures administratives et financières sont définies dans la lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier et dans le manuel administratif et financier du programme.
26. Les ressources relevant du deuxième financement additionnel seront mobilisées suivant la méthode du fonds renouvelable et décaissées sur la base des rapports financiers intermédiaires, étayés par des demandes de justification dûment certifiées via le Portail clients du FIDA, conformément aux procédures de décaissement en vigueur au Fonds. Les états financiers seront préparés conformément aux nouvelles normes comptables de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), à savoir le Système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL). L'exercice budgétaire s'étendra du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Les audits externes seront effectués séparément, en fonction des exigences du bailleur de fonds, et l'audit interne sera assuré par l'Inspection générale ivoirienne des finances selon une convention à passer avec le programme.

Résumé des avantages et analyse économique

27. Le deuxième financement additionnel permettra d'étendre et de renforcer les bénéfices du PADFA en consolidant les acquis techniques, économiques et institutionnels sur une période supplémentaire de trois ans. Il élargira significativement la portée du programme, portant le nombre total de membres de ménage touchés de 180 000 à 215 932 (+35 932 personnes) et les bénéficiaires directs de 108 000 à 121 066. Pour ce qui est des objectifs du programme, 121 066 personnes bénéficieront d'une mobilité économique (contre 108 000 initialement), 154 453 d'un meilleur accès aux marchés (contre 144 000) et 188 140 d'une augmentation de la production (contre 180 000). Pour ce qui est de l'objectif de développement, 161 949 ménages adopteront des pratiques et des technologies durables et résilientes, soit 26 949 ménages de plus que la cible initiale.
28. Les analyses économiques et financières confirment la forte viabilité du programme. À la conception, le taux de rentabilité économique interne (TREI) s'élevait à 20,7% et la valeur actuelle nette (VAN), calculée avec un coût du capital de 8%, atteignait 32 millions d'USD. Les tests de sensibilité avaient montré une bonne résilience, le TREI restant supérieur au coût du capital même dans des scénarios défavorables. La mise à jour de l'examen à mi-parcours a révélé des résultats améliorés: une VAN économique d'environ 36 millions d'USD et un TREI de 25,5%, avec des scénarios de sensibilité variant de 18,2% à 14,1%.

Stratégie de retrait et pérennisation

29. La stratégie de durabilité repose sur plusieurs leviers complémentaires: i) la professionnalisation croissante des organisations professionnelles agricoles, en lien avec leur responsabilisation dans la gestion technique, économique et financière des activités; ii) la dynamique de co-investissement entre producteurs, agrégateurs et partenaires privés; iii) la mise en place de dispositifs endogènes de conseil agricole et de gestion, portés par les producteurs relais et intégrés dans les circuits économiques locaux; iv) l'instauration de cadres de concertation permanents entre acteurs des chaînes de valeur, incluant les organisations professionnelles agricoles, les institutions financières, les agrégateurs et les entreprises privées.
30. Par ailleurs, les partenariats établis avec des institutions financières contribuent à renforcer l'autonomie des organisations professionnelles agricoles, en leur permettant de mobiliser des financements adaptés à leurs besoins et d'évoluer vers des structures plus robustes, capables de fournir des services durables à leurs membres. Ces dynamiques favorisent une véritable transition des producteurs vers des formes plus organisées et résilientes de participation économique.
31. Les structures décentralisées et déconcentrées de l'État – notamment les directions régionales de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'environnement – continueront à jouer un rôle d'encadrement, d'animation et de régulation. Les agrégateurs, quant à eux, renforceront leur rôle d'interface économique entre les organisations professionnelles agricoles et les marchés, en assurant la qualité des produits, la traçabilité et la formalisation des relations commerciales à travers des contrats stables.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

32. Dans la matrice intégrée des risques du programme, le risque environnemental, social et climatique inhérent global est jugé substantiel, avec un risque résiduel de niveau moyen. Le financement additionnel n'introduit pas de nouvelles zones ou activités présentant une sensibilité accrue.
33. Dans le cadre du financement additionnel, trois principaux risques pourraient affecter l'exécution et la durabilité des résultats:
 - i) **Risque environnemental:** le risque de pollution lié à l'intensification des activités agricoles et de transformation. Les mesures d'atténuation prévues sont les suivantes: valorisation des sous-produits et intégration d'équipements solaires ou bioénergétiques, formation à la gestion durable des déchets.
 - ii) **Risque social:** le risque social tient à l'usage non maîtrisé d'intrants chimiques exposant les producteurs à des dangers sanitaires. Les mesures d'atténuation prévues sont les suivantes: distribution d'équipements de protection, formations à l'usage sécurisé des intrants, brigades phytosanitaires communautaires, gestion des emballages via les prestataires.
 - iii) **Risque climatique:** le risque climatique tient à l'irrégularité des pluies et à l'augmentation des températures affectant la productivité agricole. Les mesures d'atténuation prévues sont les suivantes: adoption de variétés résistantes, aménagements hydroagricoles adaptés et respectueux de l'environnement, diffusion d'informations climatiques à travers des radios locales et des outils numériques.

B. Catégorie environnementale et sociale

34. À la conception, le PADFA a été classé « B » du point de vue de la catégorie environnementale et sociale, ce qui veut dire qu'il ne devrait pas entraîner d'impacts négatifs significatifs en matière environnementale. Dans le cadre du premier financement additionnel, la note prévue dans les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) a été actualisée; la catégorie environnementale et sociale reste modérée, sachant que les risques peuvent être atténués par des mesures appropriées.
35. Le deuxième financement additionnel, axé sur la consolidation et la mise à l'échelle des interventions réussies, n'introduit pas de nouvelles zones ni de nouvelles activités présentant une sensibilité accrue et de nouveaux risques non anticipés dans le plan de gestion environnementale, sociale et climatique, mais renforcera les actions dans les zones où subsistent des fragilités environnementales et sociales.
36. Les principaux risques identifiés concernent: i) la perte de biodiversité et les risques de pollution liés à l'intensification des pratiques agricoles et à une gestion inappropriée des déchets de transformation; ii) les risques sociaux liés à la santé, à la sécurité et à la sûreté des communautés, notamment la manipulation non sécurisée des produits phytosanitaires et les tensions potentielles autour de l'accès au foncier et aux infrastructures.
37. L'atténuation de ces risques est prise en compte par l'ensemble des documents requis en gestion environnementale et sociale, notamment un plan de gestion environnementale, sociale et climatique pour assurer le relevé et la gestion des risques à chaque niveau d'intervention, des études d'impact environnemental et social validées, un mécanisme de gestion des plaintes ainsi que des plans de gestion environnementale et sociale de chantier et le plan d'action de réinstallation pour le barrage de Sologo. Ces outils ont été élaborés de manière participative avec les parties prenantes locales. Leur mise en œuvre a permis aussi d'intégrer systématiquement les exigences environnementales et sociales dans les dossiers d'appel d'offres et les contrats de travaux.

C. Classement au regard des risques climatiques

38. Le risque climatique global du PADFA est classé comme modéré, conformément à la note PESEC actualisée et à la matrice intégrée des risques du programme. Les principales menaces relevées concernent la fréquence accrue des sécheresses prolongées, les pluies intenses entraînant l'érosion et les inondations, et les effets des vents violents sur la floraison des manguiers. Ces phénomènes peuvent compromettre la productivité agricole et la stabilité des chaînes de valeur. De plus, les changements climatiques induisent un raccourcissement des saisons culturales et une instabilité pluviométrique affectant directement les capacités de production.
39. Le financement additionnel, centré sur la consolidation et la mise à l'échelle des interventions réussies, permettra de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation mises en place. Ces mesures comprennent: i) le développement et la diffusion de technologies agricoles intelligentes face au climat (telles que la fertilisation biologique, la production de compost, l'agroécologie), et la promotion de variétés résilientes à cycles courts; ii) l'amélioration de la maîtrise de l'eau par la mise en place d'étendues d'eau sur les sites aménagés utilisant des périmètres irrigués au fil de l'eau et la mise en place de systèmes de pompage solaire.
40. Sur le plan de l'information climatique, le PADFA a lancé des services agrométéorologiques reposant notamment sur les radios locales, sur des supports visuels et sur des applications mobiles, afin d'aider les producteurs à ajuster leurs calendriers culturaux. Le financement agricole continuera à soutenir la diffusion d'informations agrométéorologiques.

41. Enfin, les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du PADFA sont jugées faibles. Des initiatives innovantes comme la valorisation des déchets de mangue, l'utilisation de la balle de riz et autres mesures de réduction de l'impact sur le climat contribuent à réduire la pression sur les ressources naturelles et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

42. Aucun changement n'a été apporté aux composantes et objectifs initiaux du programme, qui demeurent conformes au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 (transformation inclusive et durable du monde rural). Le programme est aligné sur la politique de ciblage du FIDA, la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Plan d'action du FIDA pour la nutrition, ainsi que sur la Stratégie concernant les changements climatiques. Le PADFA tient également compte de la stratégie relative au secteur privé en favorisant l'intégration du secteur privé à travers des partenariats public-privé-producteurs.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

43. La mise en œuvre du deuxième financement additionnel sera supervisée par les organes de gouvernance mis en place au démarrage du PADFA, à savoir: i) un comité d'orientation et de pilotage (COP), présidé par le Ministère d'État, Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières, qui assurera la gouvernance stratégique du programme et la validation des plans d'action et rapports de performance; ii) un comité d'appui et de suivi technique, qui apportera un appui technique rapproché à l'UCP et au COP.
44. L'unité de coordination du programme, en charge de la mise en œuvre des financements initiaux, sera également responsable de la gestion opérationnelle, administrative et financière du deuxième financement additionnel. L'UCP assurera la mise en œuvre des activités conformément à la stratégie d'intervention du programme et aux procédures du FIDA. Afin d'optimiser les ressources et d'accroître l'efficacité en lien avec l'enveloppe additionnelle, la structure de l'UCP sera redimensionnée, tout en maintenant les compétences clés nécessaires à la mise en œuvre efficace et efficiente du programme.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

45. Le dispositif de gestion financière et de passation des marchés restera identique à celui actuellement en place. L'unité de coordination du programme assure la gestion quotidienne des fonctions fiduciaires, à travers le responsable administratif et financier, le comptable, l'assistant comptable et le responsable de la passation des marchés. Le deuxième financement additionnel sera géré selon les procédures en vigueur en Côte d'Ivoire ainsi que celles du FIDA en matière de gestion financière et administrative des programmes et ses directives en matière de passation des marchés. Le suivi de la réalisation du programme s'appuiera sur l'organisation comptable, qui dispose d'un contrôle de gestion rigoureux et informatisé, avec l'utilisation d'un logiciel conforme à la réglementation et aux directives du FIDA. L'UCP veillera à la régularité des opérations de gestion et à l'utilisation rationnelle du deuxième financement additionnel. L'audit interne continuera d'être assuré par l'Inspection générale des finances, et les audits externes devront être réalisés par un auditeur externe recruté par l'UCP. Les rapports financiers audités seront transmis au FIDA selon les directives du FIDA.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

46. Le système de suivi-évaluation informatisé du PADFA, opérationnel depuis 2023, repose sur un manuel validé, des outils de collecte standardisés et une plateforme numérique centralisée permettant de suivre la mise en œuvre des activités et les indicateurs du cadre logique, y compris ceux liés aux performances environnementales et climatiques. Ce système prend aussi en compte les plans de travail et budgets annuels, ce qui autorise un suivi rigoureux des tâches, des échéances et des responsabilités à tous les niveaux d'intervention. Le système comprend une base de données codifiée consignnant l'ensemble des bénéficiaires accompagnés, les types d'appui reçus et les effets observés. Le deuxième financement est plutôt axé sur les effets qualitatifs; les fonds financeront plusieurs enquêtes thématiques et renforceront les outils de collecte, les capacités d'analyse économique et les dispositifs de suivi des modèles économiques promus, afin d'éclairer les décisions d'investissement et de mise à l'échelle. Il permettra aussi d'améliorer l'articulation avec les systèmes nationaux en faisant en sorte que les analyses prennent en considération les dimensions économique, sociale, nutritionnelle et environnementale; il facilitera enfin l'apprentissage, la reddition de comptes et le pilotage stratégique.
47. **Gestion des savoirs et communication.** Le deuxième financement additionnel intégrera un dispositif structuré de gestion des savoirs et de capitalisation des acquis du programme visant à documenter et valoriser les bonnes pratiques, les modèles économiques viables, les mécanismes de gouvernance locaux, ainsi que les partenariats réussis (notamment avec les institutions financières et les entreprises de services agricoles). Des notes de capitalisation, des guides techniques et des fiches pratiques seront produits sur des thématiques clés. Ces savoirs seront diffusés à travers des ateliers nationaux de restitution et des canaux numériques (page Facebook du programme, plateformes WhatsApp, site du ministère, communautés de pratique du FIDA), et archivés dans la base électronique du PADFA et de la Direction de l'évaluation des projets au Ministère de l'agriculture et du développement rural.
48. L'accord de financement du PADFA sera modifié pour tenir compte du deuxième financement, imputable sur l'allocation du pays au titre de FIDA13. Il reflétera également la prorogation de la date d'achèvement du programme de 36 mois, soit au 31 mars 2029, et la clôture fiduciaire au 30 septembre 2029. Des ajustements mineurs seront apportés au cadre logique et au tableau des coûts pour refléter les interventions de consolidation du financement additionnel.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

49. L'octroi à l'emprunteur/au bénéficiaire du financement proposé est régi par un accord de financement entre la République de Côte d'Ivoire et le FIDA. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
50. La République de Côte d'Ivoire est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.
51. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

52. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Côte d'Ivoire un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quinze millions de dollars des États-Unis (15 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel

Chaîne logique	Indicateurs					Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible dans le cadre du FA	Cible Finale	Cible Finale incluant le FA	Source	Fréquence	
Portée Projet d'envergure régionale	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages								Prise en compte de l'importance de la coordination intersectorielle, Equité dans l'accès aux ressources et la répartition des bénéficiaires au niveau des ménages et des organisations
	Membres des ménages - Nombre de personnes	0	80000	35932	180000	215932			
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés					SSE du Programme , rapportage interne	Trimestrielle	UCP	
	Ménages dirigés par une femme - Ménages								
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef - Ménages								
	Ménages - Ménages		14443	6533	32500	39033			
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet					SSE du Programme , rapportage interne	Trimestrielle	UCP	
	Hommes - Hommes		16000	7840	36000	43840			
	Femmes - Femmes	0	32000	5226	72000	77226			
	Jeunes - Jeunes		32000	5226	72000	77226			
Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes	0	48000	13066	108000	121066				
Objectif du projet Contribuer à la réduction de la pauvreté et stimuler la	Personnes bénéficiaires d'une mobilité économique d'ici à 2026					Evaluation d'impact	Année 1, 4 et 7	FIDA et Gouvernement	Stabilité socio-politique et résilience du cadre macro-économique ; Existence d'un cadre national réglementaire, stratégique et institutionnel favorable

croissance économique dans les régions de Bagoue, Poro, Tchologo, Hambol et Gbeke	Personnes - Nombre de personnes	0	30600	13066	108000	121066					
	Personnes dont l'accès au marché s'est amélioré						Evaluation d'impact	Année 1, 4 et 7	FIDA et Gouvernement		
	Personnes - Nombre de personnes	0	59400	10453	144000	154453					
	Personnes avec une production améliorée						Evaluation d'impact	Année 1, 4 et 7	FIDA et Gouvernement		
	Personnes - Nombre de personnes	0	79200	8140	180000	188140					
Objectif de développement Améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des exploitations agricoles tirés des filières riz, mangue et produits maraîchers dans les zones du Programme	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes						Enquêtes spécifiques	Annuelle	UCP, prestataires	Prise en compte de l'importance de la coordination intersectorielle, Equité dans l'accès aux ressources et la répartition des bénéfices au niveau des ménages et des organisations	
	Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux - Pourcentage (%)		25	75	75	75					
	Pourcentage de personnes déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique						SEE du programme et rapports des prestataires de service	Annuelle	UCP, prestataires de services		
	Pourcentage déclarant adopter des pratique, technologie durables et résilientes au changement climatique - Pourcentage (%)	0	45	75	75	75					
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique						COI	Situation de référence, à mi-parcours ; à l'achèvement	UCP, prestataires de services		
	Membres des ménages - Nombre de personnes		81000	26949	135000	161949					
	Ménages - Pourcentage (%)		45	75	75	75					
Ménages - Ménages		14625	4900	24375	29275						
Effet direct La valorisation (transformation)	Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises						SEE du programme et rapports	Annuelle	UCP, prestataires de services	Maîtrise des risques relatifs au marché	

et commercialisation) des produits agricoles est améliorée						des prestataires de service			
	Nombre d'entreprise bénéficiant de services de développement des entreprises - Nombre	0	13	5	25	30			
	2.2.2 Entreprises rurales appuyées signalant une hausse de leurs bénéfices					COI survey	Situation de référence, à mi-parcours ; à l'achèvement	UGP, prestataire	
	Nombre d'entreprises - Entreprises			3	25	28			
Pourcentage d'entreprises - Pourcentage (%)	0	25	70	70	70				
Produit Des partenariats commerciaux soutiennent la commercialisation des produits	Contrats de partenariat commerciaux signés par les OPA soutenues par le Programme					SSE du Programme	Semestrielle	UCP	Maîtrise des risques relatifs au marché
	Contrats de partenariats commerciaux signés par les OPA - Nombre	0	100	30	150	180			
Produit Des investissements et des technologies performantes améliorent la valorisation des produits	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état					SSE du Programme, Rapportage interne	Trimestrielle	UCP	Maîtrise des risques relatifs au marché
	Nombre total d'installations - Installations		269	5	575	580			
	Installations de commercialisation construites ou remises en état - Installations		12	0	23	23			
	Installations de transformation construites ou remises en état - Installations		67	5	173	178			
	Installations de stockage construites ou remises en état - Installations		190	0	379	379			
Effet direct L'offre de produits agricoles bruts	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production					Enquêtes spécifiques	Annuelle	UCP, prestataires	Conditions climatiques appropriées
	Ménages - Pourcentage (%)	0	80	80	80	80			

(frais) est améliorée	Pourcentage de personnes/ménages déclarant une amélioration de l'accès à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux étendues d'eau à des fins de production					SEE du programme et rapports des prestataires de service	Annuelle	UCP, prestataires de services	
	pourcentage de personne/ménage déclarant un accès amélioré à la terre, forêts et à l'eau pour produire - Pourcentage (%)	0	80	80	80	80			
Produit L'accès aux services de production est amélioré	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état					SSE du Programme, Rapportage interne	Annuelle	UPC, SSE	Accessibilité et pérennité de l'offre de services (fournitures d'intrants, conseils agricoles, etc)
	Superficie en hectares - Superficie (ha)	0	525	700	1050	1750			
Produit Les bonnes pratiques agricoles sont diffusées	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production					SSE du Programme, Rapports des prestataires	Trimestrielle	UCP, prestataires	Accessibilité et pérennité de l'offre de services (fournitures d'intrants, conseils agricoles, etc)
	Personnes formées à la production végétale - Nombre de personnes	0	10725	2646	26000	28646			
	Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique					SEE du programme et rapports des prestataires de service	Trimestrielle	UCP, prestataires de services	
	personne ayant reçu des service d'information climatique - Nombre	0	10725	2046	26000	28046			
Effet direct Les exploitations agricoles et leurs organisations sont	2.2.4 Membres des organisations de producteurs ruraux soutenus, déclarant la fourniture par leur organisation de services nouveaux ou améliorés					SSE du Programme, Rapports des prestataires	Annuelle	UCP, prestataires	Intégration et participation effective des exploitations agricoles et de leurs organisations dans le développement des filières; participation effectives des femmes aux sessions d'éducation nutritionnelle

professionnalisées	Pourcentage de membres des organisations de producteurs ruraux - Pourcentage (%)	0	80	80	80	80				
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)						COI, MDDW methodology	Situation de référence, à mi-parcours ; à l'achèvement	UCP, prestataires	
	Femmes (%) - Pourcentage (%)			NA	50	NA				
	Femmes (nombre) - Femmes	0	15000	NA	36000	NA				
	Ménages (%) - Pourcentage (%)			NA		NA				
	Ménages (nombre) - Ménages			NA		NA				
	Membres des ménages - Nombre de personnes			NA		NA				
Produit Les OP sont renforcées	2.1.4 Producteurs ruraux soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux						SSE du Programme, Rapports des prestataires	Annuelle	UCP, prestataires	Intégration et participation effective des exploitations agricoles et de leurs organisations dans le développement des filières
	Hommes - Hommes	0	20000	6105	50000	56105				
	Nombre total de personnes - Nombre de personnes	0	40000	10175	100000	110175				
	Femmes - Femmes	0	20000	4070	50000	54070				
Produit Les connaissances, aptitudes et pratiques en nutrition des bénéficiaires sont améliorées	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						SSE du Programme, Rapports des prestataires	Annuelle	UCP, prestataires	Intégration et participation effective des exploitations agricoles et de leurs organisations dans le développement des filières
	Nombre de personnes qui participent - Nombre de personnes	0	60000	NA	144000	NA				

Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Tableau A
Modèles financiers relatifs aux flux de trésorerie

RUBRIQUES	CULTURE	SUPERFICI E (ha)	MONTANTS (FCFA)											
			SANS PROJET	AVEC PROJET										
				AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7	AN 8	AN 9	AN 10	
Charges	Riz de plateau	1	217 900	275 350	286 250	286 250	286 250	286 250	286 250	286 250	286 250	286 250	286 250	286 250
	Riz irrigué	0,5	295 550	357 722	354 888	357 878	357 878	357 878	357 878	357 878	357 878	357 878	357 878	357 878
	Maraichage	0,05	60 321	140 370	83 901	83 935	83 968	83 968	140 468	83 968	83 968	83 968	83 968	83 968
	Total culture vivrière	1,55	573 771	773 442	725 038	728 062	728 096	728 096	784 596	728 096				
	Total	1,55	573 771	773 442	725 038	728 062	728 096	728 096	784 596	728 096				
Produits	Riz de plateau	1	103 040	190 159	228 659	264 092	314 496	314 496	314 496	314 496	314 496	314 496	314 496	314 496
	Riz irrigué	0,5	180 320	228 191	229 179	239 757	250 417	250 417	250 417	250 417	250 417	250 417	250 417	250 417
	Maraichage	0,05	84 844	98 127	109 973	123 674	138 000	138 000	138 000	138 000	138 000	138 000	138 000	138 000
	Total culture	1,55	368 204	516 477	567 811	627 523	702 913							
	Total	1,55	368 204	516 477	567 811	627 523	702 913							
Benefits	Total		-205 567	-256 965	-157 228	-100 539	-25 182	-25 182	-81 682	-25 182	-25 182	-25 182	-25 182	
Benefits	Additionnels			-51 398	48 339	105 028	180 385	180 385	123 885	180 385	180 385	180 385	180 385	

Tableau B
Coûts du projet/programme et cibles du cadre logique

	FIDA_13	Total		
	Amount	%	Amount	%
A. Composante 1 Valorisation des produits agricoles				
Sous composante 1.1. Amélioration de la commercialisation du Riz, des légumes et de la mangue	630,9	100%	630,9	4%
Sous composante 1.2. Amélioration des opération post récolte et de transformation des produits agricoles	2 194,8	100%	2 194,8	15%
Subtotal	2 825,7	100%	2 825,7	19%
B. Composante 2. Amélioration de l'offre des produits agricoles				
Sous composante 2.1. Amélioration de la productivité et de la qualité des produits agricoles	8 686,8	100%	8 686,8	58%
Sous composante 2.2. Structuration et autonomisation des OPA	885,4	100%	885,4	6%
Subtotal	9 572,2	100%	9 572,2	64%
C. Composante 3. Coordination, Suivi-évaluation, Gestion des savoirs				
Sous composante 3.1. Coordination et Gestion du Programme	2 174,5	100%	2 174,5	14%
Sous composante 3.2.- Suivi_évaluation et gestion des savoirs	427,6	100%	427,6	3%
Subtotal	2 602,1	100%	2 602,1	17%
	15 000,0	100%	15 000,0	100%

Coûts par catégorie de dépenses

Republique de Côte d'Ivoire					
Fonfs Additionnels					
Projet d'Appui au Développement des Filières (PADFA)					
Disbursement Accounts by Financiers					
		FIDA_13		Totam	
		Amount	%	Amount	%
1. Travaux et GR		3 891,3	100%	3 891,3	26%
2. Véhicule		-		-	0%
3. Equipemnt et matériel		643,3	100%	643,3	4%

4. Formation et atelier	2 754,9	100%	2 754,9	18%
5. Consultation	3 371,7	100%	3 371,7	22%
6. Biens services et Intranr	1 974,3	100%	1 974,3	13%
7. Dons et Subventions	190,1	100%	190,1	1%
8. Salaires et Indemnités	1 832,7	100%	1 832,7	12%
9. Fonctionnement	341,8	100%	341,8	2%
	15 000,0	100%	15 000,0	100%

Cible du cadre logique. Le financement additionnel proposé aidera à financer les coûts liés à l'expansion des activités du PADFA, dans le but d'atteindre un niveau plus élevé de réalisation de l'objectif de développement du Programme sur une période supplémentaire d'exécution de trois ans. La zone d'intervention pour la phase de financement additionnel demeure inchangée. Cependant, le FA renforcera l'impact du Programme en étendant sa couverture à un groupe élargi d'acteurs des filières. Aussi, les changements dans le cadre logique pour les principaux résultats sont présentés comme suit :

Indicateurs	Unité	Objectif initial	Changement dans l'a cadre du FA	Objectif révisé
PORTEE				
Membres des ménages - Nombre de personnes	Nombre	180 000	35 932	215 932
Personnes bénéficiant des services du projet	Nombre	108 000	13 066	121 066
OBJECTIF DU PROJET				
Personnes bénéficiant de mobilité économique	Nombre	108 000	13 066	121 066
Personnes dont l'accès au marché s'est amélioré	Nombre	144 000	10 453	154 453
Personnes avec une production améliorée	Nombre	180000	8140	188 140
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT				
Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes	Nombre	135 000	26 949	161 949

Tableau C Principales hypothèses et prix fictifs

Hypothèses de base. L'analyse économique du programme et de ses activités est basée sur les postulats suivants :

- L'analyse porte sur une période de 20 ans;
- Un taux d'actualisation (« discount rate ») de 10% a été utilisé afin de refléter le coût d'opportunité du capital en Côte d'Ivoire (même hypothèse que pour la conception initiale)
- L'analyse a été faite en prix constants en utilisant le taux de change de 580 FCFA pour la période celle du financement additionnel pour 1 USD;
- Les bénéfices économiques ont valorisé les productions additionnelles principaux des petits exploitants suivant les modèles financiers (convertis en modèles économiques)
- Les taux d'adoption retenus sont en moyenne de 60% pour les activités de production et 70% pour les activités de transformation.

Conversion factors	
Standard conversion factor	1,04
Semences, intrants locaux	1,00
Engrais importés + pesticides+ semence	0,83
Equipement & materiel	0,85
Labour conversion factor	0,80

Riz	1,25
Legumes	1,00
Mangue	1,00
Shadow exchange ratio	0,96

Tableau D
Rythme d'adoption par les bénéficiaires et phasage

Phasage des appuis

		PRODUCTION				TRANSFORMATION						
		Modèles de production				Unité de decorticage améliorée (Nbre d'unité)	Mini-rizerie améliorée (bre d'unité)	Mini-rizerie nouvelle (nbre)	Unité stuvage (nbre d'unité)	Unité de sechage mangue bre d'unité)	Unité de conditionnement de la mangue (nbre d'unité)	Unité industrielle de ansformation de mangue (nbre d'unité)
		Riz de plateau (ha)	Riz irrigué (ha)	Maraichage mixte (aubergine, mate, piment, gombo) ha)	Mangue (ha)							
Réalisé depuis 2019	2 019	0	0	0,0	17 733	0	0	0	0	0	0	0
	2 020	0	168	24,8		0	0	0	0	0	0	0
	2 021	4 298	12 376	0,0		0	0	0	0	0	0	0
	2 022	0	0	1 128,5		0	0	0	7	0	0	0
	2 023	0	0	0		0	0	0	6	5	0	1
	2 024	1 749	0	0,0		52	12	0	4	1	1	0
Prévision FA	2 025	1 734	515	36,0		25	9	2	0	4	1	1
	2 026	1573	235			0	0	0	0	2	1	0
	2 027	1573	300	150,0		0	0	0	0	1	1	0
	2 028	1573	200	50,0		0	0	0	0	0	0	0

Tableau E
Flux de trésorerie économiques

enefices net additionnels - proc	1 660 212 349	2 657 903 131	1 999 222 260	5 347 401 316	6 308 559 547	6 686 451 814	6 756 071 842	6 102 101 674	7 535 301 897	7 789 825 622
enefices net additionnels - transf	0	0	-30 938 768	-254 238 713	-1 625 414 816	-1 275 983 783	1 482 152 753	2 050 503 284	2 033 745 254	-213 193 134
Total benefices net additionnels	1 660 212 349	2 657 903 131	1 968 283 493	5 093 162 603	4 683 144 731	5 410 468 031	8 238 224 595	8 152 604 958	9 569 047 150	7 576 632 488
Total cout - projet Costab	884 803 517	3 471 435 624	2 619 166 947	5 171 534 707	4 239 700 327	6 665 002 347	9 427 479 130	8 347 886 705	4 170 689 259	2 377 068 501
enefices net additionnels globa	-884 803 517	-1 811 223 274	38 736 184	-3 203 251 214	853 462 277	-1 981 857 616	-4 017 011 100	-109 662 110	3 981 915 699	7 191 978 649

	22 968 815 528
NPV BNA (USD, @8%)	36 232 638
ERR	25,5%
NPVb (FCFA, @8%)	59 236 047 338
NPVc (FCFA, @8%)	31 879 376 452
B/C ratio	1,86
Discount rate	8%
NPV BNA (FCFA, @8%)	-46%
Switching values - Coûts	86%

Tableau F
Analyse de sensibilité

Scénarios		TRIE	VAN (8,0%)	
			milliard FCFA	million USD
Cas de base		26,2%	29,8	49,4
Coûts +	10%	22,9%	26,7	44,4
Coûts +	20%	20,2%	23,6	39,1
Coûts +	50%	14,0%	14,0	23,3
Revenus -	10%	22,6%	23,7	39,4
Revenus -	20%	19,0%	17,6	29,2
Revenus -	30%	12,8%	8,2	13,7
Bénéfices retardés d'1 an		19,8%	23,2	38,4
Bénéfices retardés de 2 ans		15,8%	16,9	28,0
Taux d'adoption -	10%	19,4%	21,2	35,2
Taux d'adoption -	20%	17,2%	16,5	27,4
Prix des productions -	10%	16,5%	15,7	26,1
Prix des productions -	20%	11,1%	5,6	9,2
Prix des intrants +	10%	18,9%	21,0	34,8
Prix des intrants +	20%	16,3%	16,1	26,7

PRIX UNITAIRES UTILISES DANS LES MODELES				
(Prix de vente bord champ)				
	Unité	Prix financier FCFA	Facteur de conversion	Prix économique FCFA
Semences et plants				
Riz, semences locales	Kg	200	1,00	200
Riz, semences améliorées	Kg	1 000	0,83	827
Aubergine, semences locales	Kg	60 000	1,00	60 000
Aubergines, semences améliorées	Kg	500 000	0,83	413 408
Tomate, semences locales	Kg	75 000	1,00	75 000
Tomate, semences améliorées	Kg	870 000	0,83	719 330
Piment, semences locales	Kg	50 000	1,00	50 000
Piment, semences améliorées (piment jaunes)	Kg	494 000	1,00	494 000
Gombo, semences locales	Kg	25 000	1,00	25 000
Gombo, semences améliorées	Kg	48 000	0,83	39 687
Oignon	kg	76 000	0,83	62 838
Matériel et équipement				
kit d'irrigation	kit	1 000 000	0,83	826 816
Kit petits outillages agricoles	U	5 000	0,83	4 134
Sac recolte riz/legumes	U	300	0,83	248
Sac riz blanchi	U	300	0,83	248
sac sous produits	u	150	0,83	124
Kit petit équipement mangue	Litre	100 000	0,83	82 682
Abris et Equipement Décort amélioré				
Batiment	u	3 000 000	0,83	2 480 449
Raccordement à l'eau et à l'électricité	u	1 000 000	0,83	826 816
Achat de décortiqueuse 0.5 T/h	u	2 000 000	0,83	1 653 633
Installation, tests et formation	u	2 500 000	0,83	2 067 041
Equipements complementaires	u	3 050 000	0,83	2 521 790
Autres charge décortiquage de riz				
Autres coûts variables transformation per kg riz paddy		10	1,00	10
Abris et Equipement Etuvage				
Construction/rehabilitation d'abris		1 000 000	0,83	826 816
Soaking system		1 500 000	0,83	1 240 225
Steaming system		800 000	0,83	661 453
Rocket brick stove		450 000	0,83	372 067
Weight lifting system		500 000	0,83	413 408
Tarpaulins		150 000	0,83	124 022
Installation		500 000	0,83	413 408
Abris et Equipement séchage de mangue				
Séchoir DRY154-CD1500		23 000 000	0,83	19 016 779

Transport, installation et mise en marche		17 500 000	0,83	14 469 288
Équipements séchoir		2 800 000	0,83	2 315 086
Formation personnel		2 500 000	0,83	2 067 041
Modifications bâtiment		200 000	0,83	165 363
	Kg		0,83	0
Intrants légume	Kg		0,83	0
NPK (10-18-18)	Kg	630	0,83	521
Urée	Litre	520	0,83	430
Sulfate de potasse	Litre	600	0,75	450
Herbicide	Kg	3 200	0,75	2 400
Insecticide liquide		8 500	0,75	6 375
Fongicide	Kg	5 000	0,83	4 134
Intrants Riz	Kg		0,83	0
NPK (12-22-22) riz	Litre	500	0,83	413
Urée	Litre	400	0,83	331
Herbicide total riz	Litre	5 000	0,83	4 134
Herbicide prélevé riz		12 000	0,83	9 922
Herbicide poste levé riz	Litre	18 000	0,83	14 883
intrants mangue				
produits phyto		8 000	0,80	6 400
Mangues fraîches (25% pertes, 9:1 taux séchage)				
Bouteilles de gaz				
Carburants				
Sachets				
Meta bisulfite				
Main d'œuvre			0,80	0
Main d'œuvre journalier	hj	2 000	0,80	1 600
Main-d'oeuvre non-qualifié	h/m	60 000	0,80	48 000
Main-d'oeuvre semi-qualifié	h/m	100 000	0,80	80 000
Main-d'oeuvre qualifié	ha	150 000	0,80	120 000
Main d'oeuvre plantation de mangue				
Main-d'oeuvre non-qualifié	ha	50 000	0,80	40 000
Main-d'oeuvre semi-qualifié	Ha	100 000	0,80	80 000
couts de pompage		100 000	0,80	80 000
Travaux mécanisés	Kg		0,00	0
Labour mécanisés	Kg	100 000	1,25	125 230
Prix de vente bord champ	Kg			
Riz bas-fonds/irrigué (paddy)	Kg	140	1,00	140
Riz pluvial (paddy)		140	1,00	140
Riz blanchi gande consommation		310	1,00	310
Riz blanchi (luxe/semi lux)		450	1,00	450
riz étuvé	Kg	350	1,00	350
sous produit	Kg	10	1,00	10
Aubergine	Kg	200	1,00	200
Tomate	Kg	250	1,00	250

Piment	Kg	300	1,00	300
Gombo	Kg	250	1,00	250
Mangue fraiche - non-export	Kg	250	1,00	250
Mangue fraiche – export	kg	475	1,00	475
Mangue sechee 1er choix (vrac)	kg	3 500	1,00	3 500
Mangue sechee 2eme choix (vrac)	kg	2 500	1,00	2 500
Mangue sechee 1er choix (au détail sur le marché national en conditionnement de 100g)		5 000	1,00	5 000

Résumé des comptes d'exploitation (taux de rentabilités des différentes activités) Riz pluvial

	<i>Sans Projet</i>	<i>An 1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
TOTAL DES CHARGES	241 900	275 350	286 250	286 250	286 250	286 250
Coût total de production (sans MOD familiale)	45 900	79 350	80 250	80 250	80 250	80 250
Coût total de production (avec MOD familiale)	241 900	275 350	286 250	286 250	286 250	286 250
Bénéfices nets (sans MOD familiale)	101 300	192 306	246 406	297 024	369 030	369 030
Bénéfices nets (avec MOD familiale)	(94 700)	(3 694)	40 406	91 024	163 030	163 030
Bénéfices nets additionnels - BNA - (avec MOD Familiale)		91 006	135 106	185 724	257 730	257 730

NPV BNA (FCFA, @10%)	1 653 306
IRR	#NUM!
NPVb (FCFA, @10%)	3 100 341
NPVc (FCFA, @10%)	2 167 331
B/C ratio	1.43
Discount rate	10%

Riz irrigué

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
<i>Sous-total main-d'oeuvre</i>	<i>414 000</i>	<i>424 000</i>	<i>424 000</i>	<i>424 000</i>	<i>424 000</i>	<i>424 000</i>
TOTAL DES CHARGES	609 100	715 743	710 915	716 895	716 895	716 895
Coût total de production (sans MOD familiale)	195 100	291 743	286 915	292 895	292 895	292 895
Coût total de production (avec MOD familiale)	609 100	715 743	710 915	716 895	716 895	716 895
Bénéfices nets (sans MOD familiale)	320 100	414 563	564 321	732 991	737 394	737 394
Bénéfices nets (avec MOD familiale)	(93 900)	(9 437)	140 321	308 991	313 394	313 394
Bénéfices nets additionnels - BNA - (avec MOD familiale)		84 463	234 221	402 891	407 294	407 294

NPV BNA (FCFA, @10%)	2 658 083
IRR	#NUM!
NPVb (FCFA, @10%)	7 390 643
NPVc (FCFA, @10%)	5 446 771
B/C ratio	1.36
Discount rate	10%

Maraichage

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
<i>Sous-total main-d'oeuvre</i>	936 000	716 000	716 000	716 000	716 000	716 000
TOTAL DES CHARGES	1 206 415	2 807 402	1 678 012	1 678 690	1 679 368	1 679 368
Coût total de production (sans MOD familiale)	270 415	2 091 402	962 012	962 690	963 368	963 368
Coût total de production (avec MOD familiale)	1 206 415	2 807 402	1 678 012	1 678 690	1 679 368	1 679 368
Bénéfices nets (sans MOD familiale)	1 501 460	(48 307)	1 330 147	1 616 643	1 916 632	1 916 632
Bénéfices nets (avec MOD familiale)	565 460	(764 307)	614 147	900 643	1 200 632	1 200 632
Bénéfices nets additionnels - BNA - (avec MOD familiale)		(1 329 767)	48 687	335 183	635 172	635 172

NPV BNA (FCFA, @10%)	1 300 862	2168.10
IRR	24%	
NPVb (FCFA, @10%)	20 432 972	
NPVc (FCFA, @10%)	14 831 176	
B/C ratio	1.38	
Discount rate	10%	

Mangue

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
TOTAL DES CHARGES	362 500	576 740	576 740	588 740	591 740	591 740
Coût total de production (sans MOD familiale)	162 500	266 740	266 740	266 740	266 740	266 740
Coût total de production (avec MOD familiale)	362 500	576 740	576 740	588 740	591 740	591 740
Bénéfices nets (sans MOD familiale)	933 500	1 071 500	1 083 020	1 094 540	1 103 260	1 103 260
Bénéfices nets (avec MOD Familiale)	733 500	761 500	773 020	772 540	778 260	778 260
Bénéfices nets additionnels - BNA - (avec MOD Familiale)		28 000	39 520	39 040	44 760	44 760

NPV BNA (FCFA, @10%)	357 203
IRR	#NUM!
NPVb (FCFA, @10%)	11 611 431
NPVc (FCFA, @10%)	5 009 529
B/C ratio	2.32
Discount rate	10%

Décortiqueuse améliorée

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
TOTAL DES CHARGES	38 909 820	52 851 820	45 022 006	48 856 091	48 856 091	48 856 091
Revenus total de production	40 860 000	44 171 467	49 786 094	56 187 960	56 187 960	56 187 960
Coût total de production	38 909 820	52 851 820	45 022 006	48 856 091	48 856 091	48 856 091
Bénéfices nets	1 950 180	(8 680 353)	4 764 088	7 331 869	7 331 869	7 331 869
Bénéfices nets additionnels - BNA		(10 630 533)	2 813 908	5 381 689	5 381 689	5 381 689

NPV BNA (FCFA, @10%)	9 869 777
IRR	32%
NPVb (FCFA, @10%)	329 035 808

NPVc (FCFA, @10%)	307 183 019
B/C ratio	1.07
Discount rate	10%

Mini-Rizerie

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
TOTAL DES CHARGES	307 896 800	402 963 729	369 937 761	399 986 032	399 986 032	399 986 032
Revenus total de production	317 400 000	362 654 160	403 182 720	445 052 400	445 052 400	445 052 400
Coût total de production	307 896 800	402 963 729	369 937 761	399 986 032	399 986 032	399 986 032
Bénéfices nets	9 503 200	(40 309 569)	33 244 959	45 066 368	45 066 368	45 066 368
Bénéfices nets additionnels - BNA		(49 812 769)	23 741 759	35 563 168	35 563 168	35 563 168

NPV BNA (FCFA, @10%)	95 574 167
IRR	54%
NPVb (FCFA, @10%)	2 625 143 805
NPVc (FCFA, @10%)	2 471 176 588
B/C ratio	1.06
Discount rate	10%

Etuvage de riz

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
TOTAL DES CHARGES	0	9 611 759	7 675 382	11 665 524	16 532 184	16 532 184
Revenus totaux de production	1 800 000	4 896 000	9 792 000	16 320 000	24 480 000	24 480 000
Coût total de production	0	9 611 759	7 675 382	11 665 524	16 532 184	16 532 184
Bénéfices nets	1 800 000	(4 715 759)	2 116 618	4 654 476	7 947 816	7 947 816
Bénéfices nets additionnels - BNA		(6 515 759)	316 618	2 854 476	6 147 816	6 147 816

NPV BNA (FCFA, @10%)	18 969 820
IRR	51%
NPVb (FCFA, @10%)	114 345 795
NPVc (FCFA, @10%)	84 315 754
B/C ratio	1.36
Discount rate	10%

Séchage mangue

	<i>Sans projet</i>	<i>An1</i>	<i>An2</i>	<i>An3</i>	<i>An4</i>	<i>An5</i>
Revenus totaux de production	9 945 000	35 625 000	43 425 000	47 775 000	53 025 000	59 765 625
Coût total de production	0	70 409 135	27 111 402	28 971 035	33 330 669	35 490 302
Bénéfices nets	9 945 000	(34 784 135)	16 313 598	18 803 965	19 694 331	24 275 323
Bénéfices nets additionnels - BNA		(44 729 135)	6 368 598	8 858 965	9 749 331	14 330 323

NPV BNA (FCFA, @10%)	25 851 376
IRR	22%
NPVb (FCFA, @10%)	318 170 550
NPVc (FCFA, @10%)	231 211 454
B/C ratio	1.38
Discount rate	10%